Règlement Concours Photo “L’Allemagne telle que vous la voyez”

La Maison de l’Europe en Mayenne, *membre de la Fédération Française des Maisons de l’Europe*, organise un concours photo du 06 septembre 2024 au 04 novembre 2024, qui fera l’objet d’une remise de prix au sein de l’association.

Participation : Le concours est ouvert à tou.te.s les Mayennais.es, majeur.e.s et mineur.e.s. Les participant.e.s mineur.e.s doivent obtenir l'accord de leur représentant.e légal.e, qui doit pouvoir justifier de l’autorité parentale. Les personnes suivantes ne peuvent pas participer : les photographes professionnel.le.s, les organisateur.rice.s et les membres du jury (les membres du bureau de la Maison de l’Europe).

Les photos soumises doivent avoir un lien avec le thème du concours : “**L’Allemagne telle que vous la voyez”**. Capturez vos impressions de l'Allemagne à travers votre objectif et partagez ce que vous aimez le plus dans ce pays. Que ce soit un paysage magnifique, une scène de la vie quotidienne, un monument historique ou un festival vibrant, nous voulons voir l'Allemagne à travers vos yeux et vos mots.

Chaque photo doit être accompagnée de la date de prise de vue (pas de limite dans l’ancienneté de la photo !), du lieu, ainsi que d’une courte lettre (environ 100-150 mots), rédigée comme une carte postale à un.e ami.e ou un.e membre de votre famille, décrivant ce que vous aimez en Allemagne. **Une seule photo sera retenue par personne, dont les coordonnées devront être mentionnées dans le mail.**

Chaque participant.e déclarant être l’auteur.e de la photo soumise reconnaît et accepte qu’en la transmettant, il/elle cède son droit d’auteur et renonce à l’intégralité de ses droits sur celle-ci. Les concurrent.e.s autorisent les organisateur.rice.s à utiliser librement les photographies primées pour exécution, reproduction, édition et représentation sur différentes formes de supports : écrits, électroniques ou audiovisuels.

Prix : Des lots seront remis à trois gagnant.e.s sélectionné.e.s par les membres du bureau de la Maison de l’Europe. Les lots seront : une année de cours de langue - valeur 360€ (lot 1), un panier garni - valeur 100€ (lot 2), jeux de société - valeur 50€ (lot 3).

Toute participation au présent concours implique l’acceptation sans réserve du présent règlement. Chaque participant.e devra être en accord et signer ce présent règlement sans possibilité de réclamation quant aux résultats. Le simple fait de concourir implique l’acceptation des décisions prises par les organisateur.rice.s et le jury.

Échéancier :
06 septembre 2024 – Lancement du concours
Du 06 septembre 2024 au 04 novembre 2024 – Réception des photos et descriptions à l’adresse mail suivante : sophie.anvroin@maison-europe-mayenne.eu

Contacts :
Sophie Anvroin - Maison de l’Europe en Mayenne
38 Rue Noémie Hamard, 53000 Laval
02 43 91 02 67 - sophie.anvroin@maison-europe-mayenne.eu